PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Bourgogne-Franche-Comté

Vaccin COVID 19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 08/12/2021

VACCINATION : OUVERTURE DE 4 200 CRENEAUX SUPPLEMENTAIRES

Le virus circule de manière particulièrement préoccupante dans l'ensemble du pays. Dans le Territoire de Belfort, le taux d'incidence atteint 475/100 000.
La situation de l'Hôpital Nord Franche-Comté est très tendue : près de 48 patients sont hospitalisés pour cause de coronavirus, dont 8 en réanimation. Le Plan Blanc a été déclenché.

Pour passer la 5ème vague, nous devons conserver notre bouclier vaccinal, l'amplifier et le renforcer. En effet, pour un taux d'incidence plus quatre fois supérieur à l'an passé à la même date (106), le nombre de patients hospitalisés (161) et en réanimation (19) est deux fois moindre .

C'est pourquoi, afin d'accélérer la vaccination dans notre département, **4 200 créneaux de rendez-vous supplémentaires seront accessibles à la réservation** dans les centres de Belfort et de Grandvillars, **dont 500 seront réservés aux publics prioritaires et vulnérables : les plus de 65 ans, ainsi que les personnes qui ne disposeraient encore d'aucune couverture vaccinale, et qui pourront se présenter sans rendez-vous.**

Enfin, dans une démarche d'aller-vers, plusieurs opérations seront organisées tout au long du mois de décembre :

- Centres commerciaux : **Auchan (11 décembre)** et Leclerc (18 décembre)
- Communes en lien avec les mairies : ; Beaucourt (13 décembre)

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
Tél. : 03 84 57 15 76
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort .gouv.fr
Direction du cabinet

1 rue Bartholdi
90020 Belfort CEDEX

Les chiffres de la vaccination dans le Territoire de Belfort

- **Premières injections : 104 739 personnes soit 74.89%**
- **Deuxièmes injections : 94 863 personnes soit 67.82%**
- **Rappels :**
  - **26 397, soit 63.35% de la population de +18 ans éligible à 210 jours**
  - **14 652, soit 72.35% de la population de +65 ans éligible à 210 jours**

Pour prendre rendez-vous sur Doctolib : http://bit.ly/Vaccination90 ou www.sante.fr

Si le maintien de notre bouclier vaccinal est indispensable pour endiguer la 5ème vague, il n'est pas suffisant. Le Premier ministre a donc annoncé plusieurs mesures visant à ralentir la vitesse de circulation du virus.

Enfin, nous pouvons tous limiter la circulation du virus, en faisant preuve de prudence :

- Gardons nos distances et limitons nos contacts
- Saluons-nous sans se serrer la main et évitons les embrassades
- Aérons chaque pièce 10 minutes toutes les heures
- Lavons-nous régulièrement les mains avec du savon ou une solution hydroalcoolique
- Portons le masque partout où cela est obligatoire
- Respectons les gestes barrières

Nous devons être vigilants pendant les prochaines semaines. Avec ces mesures proportionnées et nos efforts individuels et collectifs, nous passerons la 5ème vague, et seront en mesure d'aborder les fêtes de fin d'année le plus sereinement possible.